

11^e séance publique régulière du conseil d'administration

Date et heure

Le 14 juin 2017 – 19 h 30

Lieu, adresse et salle

Hôpital du Suroît
150 rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield
Sous-sol, bloc B (salles Harfang-des-Neiges, Balbuzard, Bernache)

Présences : Dorice Boudreault
Mélanie Caron
Michèle Goyette
Claude Jolin, président
Madeleine Himbeault Greig
Roch Leblanc
Jean-Claude-Lecompte
Annabelle Lefebvre
Heather L'Heureux
Nicole Marleau
Yves Masse, secrétaire et président-directeur général
Patricia Quirion
Ghislain Rivet
Jean-Pierre Rodrigue
Sylvie Sauvé

**Absences
motivées :** Line Ampleman
Judith Dubé
Michel Laurendeau, vice-président

Invités : Madame Micheline Dufault, présidente du CIIA
Docteur Gaétan Filion, président du CMDP
Monsieur Martin Larose, directeur des ressources financières
Madame Chantal Rochefort, présidente du CII

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 19 h 30 par le président du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CA20170614-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)
4. Mot du président du conseil d'administration
5. Mot du président-directeur général
6. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration
 - 6.1 Procès-verbal de la 10^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 3 mai 2017
 - 6.1.1 Suivis découlant du procès-verbal de la 10^e séance tenue le 3 mai 2017
 - 6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 11 mai 2017
7. Affaires du jour
 - 7.1 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du Conseil des infirmières et infirmiers (CII)
 - 7.2 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
8. Rapports des comités du conseil d'administration
 - 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Procès-verbal ADOPTÉ

- 8.1.1 Rapport du président / séance tenue le 31 mai 2017
- 8.1.2 Manuel des règlements du conseil d'administration
- 8.1.3 Plan d'amélioration de la gouvernance – Processus d'agrément 2017
- 8.1.4 Rapport annuel 2016-2017 du comité de gouvernance et d'éthique
- 8.1.5 Résultats du processus d'autoévaluation 2016-2017 des comités du conseil d'administration et des conseils professionnels
- 8.2 Comité immobilisation et environnement
 - 8.2.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 31 mai 2017
- 8.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 8.3.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 8 juin 2017
 - 8.3.2 Rapport annuel du comité de gestion des risques 2016-2017
 - 8.3.3 Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques
- 8.4 Comité de vérification
 - 8.4.1 Rapport du président / séance tenue le 13 juin 2017
 - 8.4.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité de vérification
 - 8.4.3 Affectation d'origine interne des surplus au 31 mars 2017
 - 8.4.4 Adoption du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017
- 8.5 Comité des ressources humaines
 - 8.5.1 Rapport du président / séance tenue le 9 juin 2017
 - 8.5.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité des ressources humaines
- 8.6 Comité de révision
 - 8.6.1 Rapport annuel 2016-2017 du comité de révision
- 8.7 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
- 9. Agenda de consentement
 - 9.1 Affaires médicales
 - 9.1.1 Renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (96)
 - 9.1.2 Non-renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (4)
 - 9.1.3 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (21)
 - 9.1.4 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (29)
 - 9.1.5 Démissions de médecins, dentistes ou pharmaciens (8)
 - 9.1.6 Congés divers de médecins, dentistes ou pharmaciens (5)
 - 9.1.7 Octrois de statut – Médecins résidents (2)
 - 9.1.8 Création d'un sous-comité « Soins de fin de vie » - CISSS de la Montérégie-Ouest
 - 9.2 Affaires administratives
 - 9.2.1 Désignation d'un représentant du CISSS de la Montérégie-Ouest au conseil d'administration du Conseil du Bassin Versant de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS)
 - 9.2.2 Renouvellement d'un bail – 1219 rue Maisonneuve à Longueuil
 - 9.2.3 Renouvellement d'un bail – 5110 boulevard Cousineau à Longueuil
 - 9.2.4 Renouvellement d'un bail – 1525 rue Joliette à Longueuil
 - 9.2.5 Renouvellement d'un bail – Locaux au sous-sol de l'Hôpital Anna-Laberge (200 boulevard Brisebois à Châteauguay) au Collège de Valleyfield
 - 9.2.6 Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail
 - 9.3 Rapports annuels 2016-2017 des conseils professionnels
 - 9.3.1 Rapport annuel 2016-2017 du Conseil multidisciplinaire (CM)
 - 9.3.2 Rapport annuel 2016-2017 du Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
- 10. Affaires nouvelles
 - 10.1 Motion de félicitations équipe interne CISSSMO -
- 11. Documents déposés pour information
 - 11.1 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 11.2 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 1^{er} avril au 31 mai 2017
 - 11.3 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 13, se terminant le 31 mars 2017
 - 11.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du xx mars au 25 avril 2017
- 12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration : le 20 septembre 2017 au Centre d'hébergement d'Ormstown
- 13. Clôture de la séance

3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)

Le président du conseil d'administration annonce l'ouverture de la période publique de questions et confirme l'inscription de 2 questions reçues à l'avance par courrier électronique et 4 questions inscrites au registre de questions sur place.

1^{re} intervention : Docteure Isabel Larocque – Omnipraticienne équipe santé mentale. Représentante de l'équipe médicale du CLSC Jardin-du-Québec

Docteure Larocque procède à la lecture d'une lettre à l'intention des membres du conseil d'administration, lettre datée du 10 mai 2017 qui sera consignée au dossier officiel. La question suivante est adressée : *Étant donné les listes d'attente qui s'allongent à l'accueil psychosocial au CLSC Jardin-du-Québec, que comptez-vous faire pour vous assurer que la population pourra obtenir les services psychosociaux requis en temps opportun?*

Le président du conseil d'administration apporte d'emblée une nuance importante à un élément de la lettre qui fait référence à des coupures de poste de travailleurs sociaux au profit des Groupes de médecine de famille (GMF). Bien qu'il y ait eu un déplacement de l'activité psychosociale vers les GMF, il n'y a pas eu de coupure de services. Au contraire, à terme, ce sera une augmentation de l'offre de service.

Les éléments suivants sont ensuite précisés :

- Un portrait de la situation dans l'ensemble du CISSS de la Montérégie-Ouest a été réalisé dernièrement et des pistes de solutions rapides à mettre en place ont été identifiées dont voici quelques exemples :
 - Valorisation de l'intervention téléphonique à l'accueil, ce qui dégage des plages horaires pour le suivi;
 - Des comités de travail sont mis en place afin de recentrer le travail des professionnels. Ainsi, plusieurs tâches cléricales ont été retirées afin que les professionnels puissent se concentrer sur leur travail d'intervention auprès de la clientèle;
 - L'utilisation de l'intervention de groupe.
- La direction du CISSS de la Montérégie-Ouest a commencé à développer une dizaine de nouveaux postes de travailleurs sociaux dans les GMF de l'ensemble du territoire;
- Pour le CLSC Jardin-du-Québec, une demande d'assignation jusqu'au 31 mars 2018 a été formulée par la direction des programmes de santé mentale et dépendance afin de permettre la diminution de la liste d'attente.

Le président du conseil d'administration souligne que la direction suit l'évolution des changements et effectue les ajustements nécessaires au besoin.

2^e intervention : Marc-Antoine Boisvert, représentant pour l'Élan des jeunes

Considérant les nouvelles sommes disponibles au programme PSOC, qu'elles seront les recommandations du conseil d'administration du CISSS Montérégie-Ouest à celui du CISSS Montérégie-Centre en lien avec le financement récurrent de L'Élan des jeunes?

M. Boisvert étant absent lors de la séance publique, le président du conseil d'administration passe à la question suivante. Il indique toutefois que M. Boisvert sera contacté à cet égard.

3^e intervention : M. François Collin – représentant APTS

Malgré les interventions à la séance publique du conseil d'administration du 15 février dernier en lien avec la Politique de gestion des parcs de stationnement ayant pour effet d'imposer des frais de stationnement à des points de services qui n'en avaient pas, d'imposer des frais à des salariés dont le véhicule est requis dans leur fonction et l'apparition de frais pour plusieurs aires qui étaient auparavant gratuites, comme celles des centres d'hébergement et de réadaptation, M. Collin mentionne avoir sollicité à de nombreuses reprises l'employeur pour discuter des obligations et des droits des employés sans succès, ce qui va à l'encontre des valeurs de l'organisation quant aux notions de bienveillance et de collaboration. La présente intervention demande donc à ce que soit rectifiée cette situation en annulant ladite politique de stationnement. Il dépose à cet égard un communiqué du 9 juin 2017 mentionnant le dépôt en chambre à l'Assemblée nationale d'une pétition signée par plus de 10 800 personnes et parrainée par Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins. Cette pétition s'oppose à la hausse des tarifs de stationnement dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et réclame la fin de l'obligation pour les CISSS et les CIUSSS d'autofinancer leurs aires de stationnement.

De plus, M. Collin propose de remettre en place les comités des personnes salariées qui existaient dans d'anciennes composantes, et ce, afin que de pouvoir discuter et poser des questions sur certains sujets avec l'employeur, évitant ainsi les interventions en séance publique du conseil d'administration.

Le président du conseil d'administration rappelle dans un premier temps, que les membres du conseil ont procédé à l'adoption des modalités de cette politique avec la préoccupation de minimiser au maximum les impacts sur la clientèle et le personnel.

Dans un deuxième temps, il souligne qu'il réfléchira à la proposition de remettre en place les comités des personnes salariées. Un retour sera adressé dans les meilleurs délais ou au plus tard, à la prochaine séance publique.

4^e intervention : Francine Savoie, représentante de la FIQ-SPSMO

Question : *Est-ce que le conseil d'administration reconnaît la contribution essentielle des professionnels en soins dans l'organisation et la nécessité d'agir en mode rétention avec ces derniers pour s'assurer des soins sécuritaires à la population?* Elle remet à cet égard une pétition des professionnels en soins revendiquant la lenteur des traitements de dossiers des membres de la FIQ-SPSMO et faisant mention de lacunes de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) au niveau du service de Santé et Mieux être au travail, au niveau de la paie, de la dotation et des relations de travail. Elle déplore l'absence de volonté de l'organisation à résoudre les difficultés à ces égards. Une lettre adressée au président-directeur général décrivant plusieurs situations a fait l'objet d'une réponse insatisfaisante par la DRHCAJ le 31 mai dernier. Les employés sont donc insatisfaits, ce qui a une répercussion directe sur les soins aux patients. On revendique le droit d'obtenir des pistes de solution afin de corriger ces lacunes.

En réponse à la question initiale, le président du conseil d'administration mentionne d'entrée de jeu que les membres du conseil d'administration prennent à cœur la qualité de vie au travail du personnel de l'organisation. Toutefois, le rôle du conseil d'administration est de s'assurer d'une vigie quant qu'à la saine gestion de l'établissement. Il prend donc acte de l'intervention de Madame Savoie et sensibilise la direction aux préoccupations des syndicats.

5^e intervention : Daniel Gilbert, représentant de la FIQ-SPSMO

En appui à l'intervention de Madame Savoie, Monsieur Gilbert fait référence à l'article 172 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSSS) quant aux responsabilités qui incombent au conseil d'administration. Il se dit très préoccupé du climat de travail actuel avec la DRHCAJ alors que l'organisation prône dans ses valeurs la bienveillance et la collaboration. Il aimerait savoir comment le conseil d'administration compte intervenir face à ces énoncés de valeur et face à la problématique des négociations patronales/syndicales pour régler les quelques 1300 griefs en suspens.

En réponse à cette question et en référence aux responsabilités du conseil d'administration, le président du conseil d'administration mentionne que le CA s'est doté d'un comité des ressources humaines composé de gens expérimentés pour suivre les dossiers touchant les affaires humaines de l'organisation. Ce comité n'est pas prévu par la LSSSS mais le conseil d'administration avait la préoccupation de bien suivre l'évolution des dossiers de cette nature. Le conseil d'administration prend donc ses responsabilités à cet égard.

M. Gilbert demande la possibilité de pouvoir assister à ce comité. Le président-directeur général intervient en précisant que l'on ne doit pas perdre de vue que l'organisation est toujours en mode de transition et qu'en termes de fonctionnement, l'organisation désire fonctionner en mode partenariat avec les accréditations syndicales nouvellement nommées plutôt que par le dépôt de pétition. Il ne faut également pas perdre de vue que le processus des négociations locales est en cours. Quant à la participation des syndicats au comité des ressources humaines, il est tout à fait inapproprié de discuter de relation de travail auprès d'une instance qui s'occupe de la gouvernance.

6^e intervention : Licia DeSantis, représentante de la FIQ-SPSMO

Madame DeSantis est la représentante d'un groupe tandem composé de 5 infirmières de liaison chargées de coordonner les congés des patients en centre d'accueil. Elle dénonce les modifications apportées à leur horaire de travail de même qu'une surcharge de travail. Elle demande au conseil d'administration de faire les recommandations requises à la direction pour corriger la situation car il y a risque d'absence de couverture.

Le président du conseil d'administration souligne qu'il s'agit ici de problèmes de nature interne touchant la gestion de l'organisation du travail. Le conseil d'administration entend ses commentaires. Il invite aussi Madame DeSantis à se référer à son supérieur immédiat si la problématique devient conflictuelle.

4. Mot du président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration souligne la présence d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration, Madame Sylvie Sauvé, nommée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, qui agira à titre de membre indépendant pour son expérience vécue à titre d'utilisateur des services sociaux.

Il souligne également le changement de lieux des séances publiques suivantes :

- 24 janvier 2018 : CLSC et Centre de services ambulatoire de Vaudreuil-Dorion (au lieu de l'Hôpital Anna-Laberge);
- 28 mars 2018 : Hôpital Anna-Laberge (au lieu du CLSC et centre de services ambulatoire de Vaudreuil-Dorion).

Le calendrier des séances publiques régulières et les invitations électroniques seront révisés en conséquence.

5. Mot du président-directeur général

Annonce ministérielle pour soutenir les personnes et les familles touchées par le trouble du spectre de l'autisme (TSA) dans la région de la Montérégie

La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Lucie Charlebois, a annoncé récemment les investissements en Montérégie découlant du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022. Puisque le CISSS de la Montérégie-Ouest a la responsabilité régionale des services spécialisés en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, l'établissement a reçu une part substantielle du montant récurrent. En effet, sur l'investissement total de 29 millions \$, le CISSS recevra 4,3 millions \$ annuellement en plus d'un montant non récurrent de 1,5 million \$. Ces investissements contribueront à réduire les listes d'attente ainsi qu'à faire l'embauche de ressources supplémentaires pour rehausser les services offerts et pour augmenter le nombre d'enfants de moins de 5 ans bénéficiant du programme d'intervention comportementale intensive (ICI).

Dépôt du plan clinique du futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges

Comme prévu à l'échéancier, le plan clinique du futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges, qui doit identifier le besoin en termes de gamme de services, sera adopté par le conseil d'administration et déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux avant la fin du mois de juin 2017.

Forum sur les bonnes pratiques en soutien à domicile

Le Forum sur les meilleures pratiques en soutien à domicile a eu lieu le 25 mai dernier et était l'occasion d'échanger avec les autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux sur les enjeux et les préoccupations reliées à l'intensification des services, la réduction des délais ainsi que sur l'augmentation du nombre d'usagers. Un investissement national de 69 millions \$ a été annoncé, cependant nous ne connaissons pas encore la somme qui sera attribuée au CISSS de la Montérégie-Ouest.

Implication des équipes mobilisées pour les personnes sinistrées

Lors d'une rencontre avec le président-directeur général, la ministre responsable de la région de la Montérégie, Lucie Charlebois, qui était sur le terrain lors des récentes inondations, a souligné la qualité des services qui étaient offerts par les intervenants du CISSS de la Montérégie-Ouest et félicite les équipes à cet effet.

Amélioration de la situation des urgences du CISSS de la Montérégie-Ouest

Depuis la création du CISSS de la Montérégie-Ouest, plusieurs efforts ont été déployés afin d'améliorer le continuum de soins et de services. Au cours des dernières semaines, à la suite d'une grande mobilisation des différentes directions ainsi qu'une gestion plus serrée, les effets positifs commencent réellement à se faire sentir dans les trois urgences de notre organisation. À titre d'exemple, le samedi 10 juin dernier, le taux d'occupation des trois urgences était à moins de 100 %. Le président-directeur général profite de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel des équipes à cet égard.

6. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration

6.1 Procès-verbal de la 10^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 3 mai 2017

Résolution CA20170614-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la 10^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 3 mai 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

6.1.1 Suivis découlant du procès-verbal de la 9^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 22 mars 2017

L'ensemble des suivis ont été effectués en lien avec ce procès-verbal.

6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 11 mai 2017

Résolution CA20170614-03

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 11 mai 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7. Affaires du jour

7.1 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Invitées : Madame Chantal Rochefort, présidente du comité exécutif du CII
Madame Micheline Dufault, présidente du comité exécutif du CIIA

Procès-verbal ADOPTÉ

Accompagnée de Madame Micheline Dufault, présidente du conseil des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA), la présidente du conseil des infirmiers et infirmiers (CII), Madame Chantal Rochefort, présente les principaux faits saillants découlant de la première année d'existence du CII qui compte près de 1 300 membres. Au cours de l'exercice 2016-2017, le comité exécutif du CII composé de 5 personnes, s'est rencontré à 3 reprises.

Le CII a donné son avis sur différentes règles de soins infirmiers applicables aux infirmières et a été consulté sur différents dossiers. De plus, il a mis sur pied le comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) ainsi que le comité relève infirmière. Le déploiement d'un plan de communication a permis d'augmenter le rayonnement du CII et 170 personnes ont assisté à l'assemblée générale du comité qui était suivi d'une conférence sur le patient partenaire.

On remercie Mesdames Dufault et Rochefort pour le travail effectué.

7.2 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Invité : Docteur Gaëtan Fillion, président du comité exécutif du CMDP

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est responsable de contrôler et d'apprécier la qualité et la pertinence des actes des médecins, des dentistes et des pharmaciens pratiquant au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Le président du comité exécutif du CMDP souligne qu'au cours de l'exercice 2016-2017, les membres ont, entre autres, créé ou révisé plusieurs protocoles et ordonnances collectives pour l'ensemble de l'établissement. L'adoption de ces outils cliniques a été réalisée avec un souci d'harmonisation des façons de faire afin de standardiser la prise en charge par l'usage de protocoles communs. Le comité exécutif du CMDP a également procédé aux recommandations de nomination des chefs et adjoints aux chefs de département. De plus, dans un contexte d'harmonisation, le CMDP a entamé une visite des différents départements à travers le CISSS afin d'aller à la rencontre de leurs chefs pour discuter de leurs enjeux respectifs.

En guise de conclusion, le président du comité exécutif du CMDP désire souligner l'engagement et la collaboration des médecins dans le cadre de la réorganisation qui travaillent dans un but commun, soit le bien-être des patients.

Le président-directeur général désire souligner l'équipe dynamique du comité exécutif du CMDP qui agit dans un mode constructif et positif et orienté vers la qualité de l'acte. Il souligne également l'engagement du président à agir en mode intégré.

Le président du conseil d'administration remercie le président du comité exécutif du CMDP pour son implication au sein de l'organisation.

8. Rapports des comités du conseil d'administration

8.1 Comité de gouvernance et d'éthique

8.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 31 mai 2017

Le président du comité de gouvernance et d'éthique précise que l'ensemble des sujets ayant été traités à la séance du 31 mai dernier sont prévus dans les prochains points.

8.1.2 Manuel des règlements du conseil d'administration

En vertu de l'article 6 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements*, le conseil d'administration d'un établissement public ou d'un établissement privé peut adopter les règlements nécessaires pour l'exercice des responsabilités de l'établissement et il doit adopter des règlements portant sur différents champs d'activités. Il en est de même pour certains règlements prévus en vertu de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*.

En conséquence, afin de se conformer aux modalités de cette obligation, le comité de gouvernance et d'éthique dépose aux membres du conseil d'administration l'échéancier de réalisation du manuel des règlements du conseil d'administration, échéancier maximal fixé au 1^{er} avril 2018. Un suivi de cet échéancier se fera de façon régulière au comité de gouvernance et d'éthique.

8.1.3 Plan d'amélioration de la gouvernance – Processus d'agrément 2017

On dépose sur place la première version du plan d'amélioration de la gouvernance découlant des résultats de l'autoévaluation de l'équipe gouvernance dans le cadre de la visite d'agrément 2017 prévue du 27 novembre au 1^{er} décembre. Conformément aux attentes des visiteurs, le conseil d'administration doit faire l'analyse de ces résultats et élaborer un plan d'amélioration priorisé. Ce point est donc prévu à la journée annuelle de réflexion prévue le 19 juin prochain.

8.1.4 Rapport annuel 2016-2017 du comité de gouvernance et d'éthique

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de gouvernance et d'éthique pour l'exercice 2016-2017.

8.1.5 Résultats du processus d'autoévaluation 2016-2017 des comités du conseil d'administration et des conseils professionnels

Dépôt à titre d'information des résultats de l'analyse du processus d'autoévaluation 2016-2017 pour chacun des comités du conseil d'administration et des conseils professionnels.

Le président du conseil d'administration est très satisfait de la rigueur déployée pour ce premier exercice et ce, pour l'ensemble des comités et conseils. En résumé, après un an de fonctionnement, les éléments communs positifs qui en ressortent sont les compétences des personnes siégeant au sein des comités ou conseils et le mode de fonctionnement adéquat. L'élément à améliorer serait d'identifier des objectifs clairs à chaque année.

8.2 Comité immobilisation et environnement

8.2.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 31 mai 2017 par conférence téléphonique

La présidente du comité immobilisation et environnement étant absente, madame Heather L'Heureux, membre de ce comité, souligne les sujets ayant été traités à la séance du 31 mai, à savoir :

- Présentation du parc immobilier – Mission CLSC;
- Renouvellement de baux;
- Suivi des projets de construction.

8.3 Comité de vigilance et de la qualité

8.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 8 juin 2017

La présidente du comité de vigilance et de la qualité résume les sujets ayant été traités à la séance du 8 juin dernier, à savoir :

- État de situation annuelle 2016-2017 sur la prévention et le contrôle des infections;
- Présentation du rapport annuel 2016-2017 des mesures de contrôle selon les missions;
- Rapport trimestriel des incidents et des accidents (périodes 10 à 13). Depuis le dernier rapport, 1028 déclarations se sont ajoutées. Il faut toutefois noter que les tests diagnostiques laboratoire représentant 53,6% des événements qui se sont ajoutés. Aucun événement sentinelle n'est à souligner. La répartition des événements déclarés met toujours au premier plan les chutes, suivi des médicaments et des tests de laboratoire;
- Suivi en lien avec la visite d'agrément dont la visite est prévue à l'hiver 2017;
- Suivi du comité de gestion des risques;
- Le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration une motion de félicitations au Docteur Marguerite Dupré qui s'est vue mériter le prix « Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) qui est en soit une reconnaissance par ses pairs.

Résolution CA20170614-04

Motion de félicitations à docteur Marguerite Dupré, médecin examinateur du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest, récipiendaire du prix « Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) »

CONSIDÉRANT QUE docteur Marguerite Dupré, médecin examinateur du CISSS de la Montérégie-Ouest, recevait le 5 mai dernier, le prix « Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ);

CONSIDÉRANT QUE le prix Mérite du CIQ est une reconnaissance de prestige pour le professionnel à qui il est accordé car il est décerné sur recommandation d'un ordre professionnel afin de souligner la carrière de l'un de ses membres qui s'est distingué par son apport exceptionnel au service de sa profession et de son ordre;

CONSIDÉRANT QUE docteur Dupré agit à titre de médecin examinateur au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest depuis 2013 et que cette reconnaissance permet de faire rayonner, par le fait même, l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest est fier de pouvoir compter sur des personnes ayant à cœur la qualité des services de notre établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vigilance et de la qualité lors de sa séance tenue le 8 juin 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest adresse une motion de félicitations à docteure Marguerite Dupré, médecin examinateur pour la distinction reçue.

8.3.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité de gestion des risques

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de gestion des risques pour l'exercice 2016-2017.

8.3.3 Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques

En vertu de l'article 183.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., C. S-4.2 stipulant que les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques sont déterminées par règlement du conseil d'administration de l'établissement (*réf. : Loi, art. 183.1 à 183.4 -articles en lien avec le comité de gestion des risques*), le présent règlement a pour objet d'établir les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques institué dans l'établissement. Ce règlement prévoit les modalités permettant d'encadrer le fonctionnement et la réalisation du mandat du comité de gestion des risques.

Résolution CA20170614-05

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 183.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., C. S-4.2, les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques doivent être déterminées par règlement du conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement prévoit les modalités afin d'encadrer le fonctionnement et la réalisation du mandat du comité de gestion des risques;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du comité de vigilance et de la qualité lors de sa réunion tenue le 8 juin 2017.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte le règlement sur les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques.

8.4 Comité de vérification

8.4.1 Rapport du président / Séance tenue le 3 mai, 10 mai et 13 juin 2017

Le président du comité de vérification résume les sujets ayant été traités à la séance du 3 mai, 10 mai et 13 juin dernier, à savoir :

- Autoévaluation du comité;
- Processus budgétaire 2017-2018. Travaux menant à la recommandation au conseil d'administration pour l'adoption du budget.
- Résultats financiers au 31 mars 2017 (AS-471). La rencontre avec les vérificateurs externes confirme la saine gestion financière au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest. Quelques mesures correctives seront à apporter au niveau des unités de mesure.

8.4.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité de vérification

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de vérification pour l'exercice 2016-2017.

8.4.3 Affectation d'origine interne des surplus au 31 mars 2017

Les normes et pratiques de gestion du Manuel de gestion financière prévoit dans ses principes directeurs la possibilité de procéder à des affectations. Une affectation représente des ressources d'un établissement qui sont destinées à des fins particulières. Une affectation peut être alimentée par des actifs et les revenus qu'ils génèrent, s'il y a lieu, ou une partie du surplus ou de l'excédent de l'exercice. En conséquence, la résolution suivante est adoptée :

Résolution CA20170614-06

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la circulaire sur la Politique concernant l'exploitation des activités accessoires de type commerciales (2016-023), l'établissement peut choisir d'affecter à des fins particulières les surplus générés par l'exploitation d'un parc de stationnement;

CONSIDÉRANT QU'aucune dépense liée à des travaux majeurs de réfection n'a été encourue durant l'année 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE l'exploitation des parcs de stationnement a généré un surplus annuel;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement affiche des revenus du fonds d'exploitation de 729 633 421 \$ pour les activités principales et accessoires, alors que les dépenses du fonds d'exploitation sont 728 970 557 \$ pour ces mêmes activités, dégageant un surplus d'exploitation de 662 864 \$ duquel nous devons déduire le déficit du fonds d'immobilisation de 202 431 \$, pour un surplus de 460 433 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 13 juin 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'affectation d'origine interne des surplus au 31 mars 2017 au montant de 460 433 \$ pour des travaux de réfection de certains stationnements.

8.4.4 Adoption du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017

En vertu des articles 289 à 295 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, les livres et comptes de l'établissement doivent être audités par un auditeur externe indépendant. La firme Raymond Chabot Grant Thornton a donc été mandatée par le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'audit du rapport financier annuel (AS-471), et ce, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les résultats de l'exercice financier 2016-2017 du CISSS de la Montérégie-Ouest, tel que présentés au rapport financier annuel (AS-471) sont soumis aux membres du conseil d'administration. L'établissement affiche des revenus du fonds d'exploitation de 729 633 421 \$ pour les activités principales et accessoires, alors que les dépenses du fonds d'exploitation sont 728 970 557 \$ pour ces mêmes activités, dégageant un surplus d'exploitation de 662 864 \$ duquel nous devons déduire le déficit du fonds d'immobilisation de 202 431 \$. Ce qui entraîne un surplus de 460 433 \$.

Le président du comité de vérification tient à féliciter l'équipe de direction pour l'atteinte de cet équilibre budgétaire.

Résolution CA20170614-07

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 289 à 295 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, les livres et les comptes de l'établissement ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeur externe indépendant mandaté par le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'exercice 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE les auditeurs ont procédé à l'audit du rapport financier annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 (AS-471) du CISSS de la Montérégie-Ouest, et ce, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada;

CONSIDÉRANT QU'à la séance du comité de vérification du 13 juin 2017, les membres ont examiné les résultats financiers pour l'exercice 2016-2017 du CISSS de la Montérégie-Ouest (AS-471). Ce rapport affiche des revenus du fonds d'exploitation de 729 633 421 \$ pour les activités principales et accessoires, alors que les dépenses du fonds d'exploitation sont 728 970 557 \$ pour ces mêmes activités, dégageant un surplus d'exploitation de 662 864 \$ duquel nous devons déduire le déficit du fonds d'immobilisation de 202 431 \$. Ce qui entraîne un surplus de 460 433 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 13 juin 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le rapport financier annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 (rapport AS-471) du CISSS de la Montérégie-Ouest;

ET

Que le conseil d'administration désigne messieurs Yves Masse, président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest et Martin Larose, directeur des ressources financières, pour signer le rapport financier (AS-471) 2016-2017 pour et au nom de l'établissement.

8.5 Comité des ressources humaines

8.5.1 Rapport du président / Séance tenue le 9 juin 2017

En l'absence du président du comité des ressources humaines, Jean-Pierre Rodrigue, membre de ce comité, résume les sujets ayant été traités à la séance du 9 juin dernier, à savoir :

- Objectifs annuels du comité pour la prochaine année;
- Élaboration d'un calendrier thématique pour les dossiers à traiter au comité des ressources humaines;
- Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail : Ce point sera traité dans l'agenda de consentement de la présente séance.

- Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) : Dépôt du plan d'action identifiant les mesures et engagements visant à améliorer la participation sociale de ces personnes au sein de notre établissement. Un comité mis sur place s'assurera du suivi de ce plan d'action en vue de faire rapport à l'Office des personnes handicapées du Québec;
- Enjeux et priorités de négociation des dispositions locales : Les travaux afin de préparer les négociations sur les nouvelles dispositions locales pour les différentes catégories d'emplois seront entrepris. Ces dispositions sont regroupées sous 6 enjeux totalisant 26 matières. Un délai de 18 mois est accordé pour procéder aux ententes. En cas de mésentente, il y aura processus d'arbitrage;
- Concours Prix Inspiration : Ce concours, qui aura lieu tous les deux ans, est instauré afin de mettre en lumière certains projets ou réalisations individuelles ou d'équipe qui se sont démarqués pendant la période de référence du concours. Le concours s'adresse à l'ensemble du personnel, aux membres du CMDP et aux bénévoles. Il y aura soirée de dévoilement des lauréats le 19 octobre prochain.

8.5.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité des ressources humaines pour l'exercice 2016-2017.

8.6 Comité de révision

8.6.1 Rapport annuel 2016-2017 du comité de révision

Le président du conseil d'administration résume les faits saillants des activités du comité de révision pour l'exercice 2016-2017. Il désire souligner l'implication et disponibilité des médecins siégeant au sein de ce comité, soit les Docteurs Marc Lajoie et Andrée-Anne Talbot.

8.7 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Outre le fait que le rapport annuel 2016-2017 du comité des usagers du centre intégré (CUCI) a été déposé au point 9.3.2, résumant les faits saillants de l'ensemble des comités de proximité et comités de résidents de l'organisation, la représentante du CUCI au conseil d'administration désire souligner le travail exceptionnel du comité exécutif du CUCI pour la production de ce rapport.

9. Agenda de consentement

9.1 Affaires médicales

9.1.1 Renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes et pharmaciens (96)

Résolution CA20170614-08-01

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Virginie Dubuc – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Virginie Dubuc, omnipraticienne (13404) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-02

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Marc Steev Michel – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-------------------------------------|--|
| Nom | Marc Steev Michel, omnipraticien (14543) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Lieux de pratique principaux | Hôpital du Suroît Centre d'hébergement Laurent-Bergevin |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-03

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Valérie Pomerleau – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Valérie Pomerleau, omnipraticienne (15029) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation Médecine d'urgence Ultrasonographie |
| Départements | Médecine générale Urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-04

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Alexandra Proulx – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|--------------------|--|
| Nom | Alexandra Proulx, omnipraticienne (15062) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |

Procès-verbal ADOPTÉ

| | |
|-----------------------------------|--|
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-05

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Daniel Leblanc – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Daniel Leblanc, omnipraticien (79147) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Clinique externe de santé mentale |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-06

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Elise Rouillard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Elise Rouillard, omnipraticienne (14426) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-07

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Sophie Cuerrier – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Sophie Cuerrier, pharmacienne (205306) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-08

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Geneviève Lamarre – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Geneviève Lamarre, pharmacienne (212769) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-09

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Maude St-Onge – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Maude St-Onge, pharmacienne (213607) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-10

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Nadine Tawil – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Nadine Tawil, pharmacienne (096190) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-11

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteur Jimmy Nguyen – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Jimmy Nguyen, anatomopathologiste (06113) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Pathologie |
| Département | Biologie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-12

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteur Éric Hylands – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Eric Hylands, orthopédiste (15302) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation |
| Département | Chirurgie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 |

Résolution CA20170614-08-13

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Joanne Alfieri – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Joanne Alfieri, radio-oncologue (10121) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en hématologie-oncologie |
| Département | Hématologie-oncologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-14

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Marie Duclos – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Marie Duclos, radio-oncologue (88290) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en hématologie-oncologie |
| Département | Hématologie-oncologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-15

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Martine Chicoine-LeBel – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-------------------------|--|
| Nom | Martine Chicoine-LeBel, interniste (14470) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne Ultrasonographie cardiaque et électrophysiologie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique | Hôpital du Suroît |
| Autre lieu de | CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 |

Résolution CA20170614-08-16

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Suzie Fujioka – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|---------------------------------|--|
| Nom | Suzie Fujioka, interniste (13700) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne Ultrasonographie cardiaque et électrophysiologie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique | Hôpital du Suroît |
| Autres lieux de pratique | CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 |

Résolution CA20170614-08-17

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Marta Kaminska – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|--------------------|---|
| Nom | Marta Kaminska, pneumologue (07396) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en pneumologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 |

Résolution CA20170614-08-18

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Elsa Maciagowski – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|---------------------------------|---|
| Nom | Elsa Maciagowski, dermatologue (16538) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation en dermatologie incluant hospitalisation |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique | Hôpital du Suroît |
| Autres lieux de pratique | CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 |

Résolution CA20170614-08-19

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Jian Wang – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-------------------------|---|
| Nom | Jian Wang, interniste (14494) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne Bronchoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique | Hôpital du Suroît |
| Autre lieu de | CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 |

Résolution CA20170614-08-20

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteur Yamal Antonio Afiuni – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-------------------------|--|
| Nom | Yamal Antonio Afiuni, obstétricien-gynécologue (15798) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation et colposcopie Ultrasonographie |
| Département | Obstétrique-gynécologie |
| Lieu de pratique | Hôpital du Suroît |
| Autre lieu de | CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-21

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Evelyn Morin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Evelyn Morin, omnipraticienne (90160) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation en pédopsychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | CLSC Kateri |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20170614-08-22

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET PRIVILÈGES – Docteur Marc Bisaillon – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Marc Bisaillon, omnipraticien (95057) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et hospitalisation en médecine interne |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-23

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Emmy Bernier – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Emmy Bernier, pharmacienne (214780) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-24

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Anne Boissonneault – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Anne Boissonneault, pharmacienne (91313) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-25

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Hélène Boyer – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Hélène Boyer, pharmacienne (095165) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 18 septembre 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-26

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Maryse Cameron – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Maryse Cameron, pharmacienne (092277) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Procès-verbal ADOPTÉ

Résolution CA20170614-08-27

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Monsieur Pierre Caouette – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|--------------------|---|
| Nom | Pierre Caouette, pharmacien (3176) |
| Statut | Honoraire |
| Département | Pharmacie |
| Durée | À vie |

Résolution CA20170614-08-28

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Mélanie Caron – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Mélanie Caron, pharmacienne (099232) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-29

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Sandra Chapados – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Sandra Chapados, pharmacienne (95102) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-30

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Josée Conesa – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Josée Conesa, pharmacienne (94167) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-31

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Claudia Cristea – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Claudia Cristea, pharmacienne (209260) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-32

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Sylvie Labranche – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Sylvie Labranche, pharmacienne (87257) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-33

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Marie Larochelle – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Marie Larochelle, pharmacienne (85289) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-34

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Julie Michaud – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Julie Michaud, pharmacienne (200113) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-35

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Geneviève Nantel – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Geneviève Nantel, pharmacienne (93240) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-36

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Patricia Perron – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Patricia Perron, pharmacienne (204106) |
| Statut | Actif |
| Département | Pharmacie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | CISSS de la Montérégie-Ouest |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-37

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Isabelle Boivin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Isabelle Boivin, pédopsychiatre (13215) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en pédopsychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux réunions de département et aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20170614-08-38

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Véronique Brazzini-Poisson – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Véronique Brazzini-Poisson, psychiatre (15262) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20170614-08-39

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Hervé Brunet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Hervé Brunet, psychiatre (89131) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux réunions de département

Résolution CA20170614-08-40

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Philippe Côté – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Philippe Côté, psychiatre (04061) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20170614-08-41

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Thu-Van Dao – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Thu-Van Dao, psychiatre (04062) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-42

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Brandusa Jeican – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Brandusa Jeican, pédopsychiatre (03412) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en pédopsychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-43

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Hélène Marcaurette – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|------------------------------------|--|
| Nom | Hélène Marcaurette, psychiatre (16733) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principaux | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-44

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Eduard Milovan – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Eduard Milovan, psychiatre (02396) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-45

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Caroline Têtu – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Caroline Têtu, psychiatre (16337) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-46

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Elizabeth Veljanova – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Elizabeth Veljanova, psychiatre (00227) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en psychiatrie |
| Département | Santé mentale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge et cliniques externes |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-47

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Sonia Bourrellis – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Sonia Bourrellis, interniste (98199) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-48

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Franco Colizza – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Franco Colizza, cardiologue (86421) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-49

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Pierre-Yves Cossette – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Pierre-Yves Cossette, néphrologue (78307) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en néphrologie incluant dialyse |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-50

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Benjamin Dahan – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Benjamin Dahan, neurologue (09474) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation en neurologie incluant EMG, EEG et potentiels évoqués |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-51

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Todd Davidyock – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Todd Davidyock, pneumologue (14032) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation en pneumologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20170614-08-52

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur François Deslonchamps – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | François Deslongchamps, cardiologue (86350) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-53

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Dominique Dupuis – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Dominique Dupuis, néphrologue (15112) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation en néphrologie incluant dialyse |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital du Suroît |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-54

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Pierre Dussault – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Pierre Dussault, gastroentérologue (83130) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en gastroentérologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-55

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Charles Fortin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Charles Fortin, interniste (09415) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne Ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-56

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Richard Friedlander – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Richard Friedlander, cardiologue (13144) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-57

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Ghislaine Gamache – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Ghislaine Gamache, interniste (82229) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne Ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-58

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Runye Gan – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Runye Gan, interniste (13124) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-59

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Nicole Garceau – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Nicole Garceau, interniste (86501) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-60

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur André Gelly – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | André Gelly, gastroentérologue (75159) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en gastroentérologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-61

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Sean Gilman – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Sean Gilman, pneumologue (01340) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en pneumologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-62

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Patrick Godet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Patrick Godet, gastroentérologue (83219) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en gastroentérologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-63

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Nathalie Granger – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Procès-verbal ADOPTÉ

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Nathalie Granger, interniste (03245) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-64

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Ragui Ibrahim – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Ragui Ibrahim, cardiologue (11719) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-65

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jacques Jobin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Jacques Jobin, néphrologue (77073) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation en néphrologie incluant dialyse |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-66

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jean-Pierre Lavoie – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Jean-Pierre Lavoie, cardiologue (02417) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-67

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur François Leduc – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | François Leduc, cardiologue (96230) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-68

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Anne Le-Ngoc – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Anne Le-Ngoc, interniste (11476) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne Bronchoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-69

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Simon Lessard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Simon Lessard, gastroentérologue (13649) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en gastroentérologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20170614-08-70

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Sylvie Maillette – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Sylvie Maillette, cardiologue (83308) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-71

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Pierre McCabe – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Pierre McCabe, interniste (06296) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-72

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Khue Huu Nguyen – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Khue Huu Nguyen, dermatologue (88385) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en dermatologie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-73

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Dominika Nowakowska – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Dominika Nowakowska, cardiologue (09084) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-74

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Pierre-Luc Ouellet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Pierre-Luc Ouellet, interniste (10235) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne Ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-75

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Eric Sabbah – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Eric Sabbah, cardiologue (95291) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Consultation en cardiologie et ultrasonographie cardiaque |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-76

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Marc Tourigny – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Marc Tourigny, gastroentérologue (79214) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Consultation et hospitalisation en gastroentérologie incluant endoscopie |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-77

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Martin Veilleux – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Martin Veilleux, neurologue (80096) |
| Statut | Conseil |
| Privilèges | Lecture en EEG |
| Département | Médecine spécialisée |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

Résolution CA20170614-08-78

RENOUVELLEMENT DES PRIVILÈGES ET MODIFICATION DU STATUT – Docteure Julie Blackburn – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la démission au PEM pour l'Hôpital Anna-Laberge de Dre Julie Blackburn, microbiologiste-infectiologue en date du 28 avril 2017;

CONSIDÉRANT que Dre Blackburn désire modifier son statut de membre actif à membre associé;

CONSIDÉRANT que Dre Blackburn désire démissionner officiellement de l'Hôpital Anna-Laberge à compter du 30 avril 2018 tout en se préservant le droit de mettre fin à sa pratique pour l'installation précitée avant cette date advenant un changement de sa part et évidemment tout en respectant le délai de 60 jours d'avis de démission prévu au règlement du CMDP;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef intérimaire du département de biologie médicale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement des privilèges et la modification du statut de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Julie Blackburn, microbiologiste-infectiologue (13245) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en microbiologie et maladie infectieuse |
| Département | Biologie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 avril 2018 |

Résolution CA20170614-08-79

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Claire Gosselin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Claire Gosselin, pathologiste (01315) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Pathologie |
| Département | Biologie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Avec la recommandation suivante :

- Améliorer la participation aux assemblées générales du CMDP

Résolution CA20170614-08-80

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES ET RETRAITE – Docteur Dominique Houde – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Dre Dominique Houde désire prendre sa retraite de ses activités cliniques à l'Hôpital Anna-Laberge à compter du 30 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que docteur Houde devra finaliser certains dossiers d'ici le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef intérimaire du département de biologie médicale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges et la retraite de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Dominique Houde, pathologiste (01315) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Pathologie |
| Département | Biologie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 décembre 2017 |

Résolution CA20170614-08-81

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Miguelle Sanchez – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Miguelle Sanchez, microbiologiste-infectiologue (96246) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en microbiologie et maladie infectieuse |
| Département | Biologie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-82

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Ariane Yechouron – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Ariane Yechouron, microbiologiste-infectiologue (87064) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en microbiologie et maladie infectieuse |
| Département | Biologie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-83

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Julie Beaudet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Julie Beaudet, hémato-oncologue (97188) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en hémato-oncologie |
| Département | Hémato-oncologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-84

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Daniel Bélanger – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Daniel Bélanger, hémato-oncologue (84030) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en hémato-oncologie |
| Département | Hémato-oncologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-85

RENOUVELLEMENT DES PRIVILÈGES ET MODIFICATION DU STATUT – Docteur François Letendre – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de docteur François Letendre de modifier son statut de membre actif pour un statut de membre associé;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de département d'hémato-oncologie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | François Letendre, hémato-oncologue (79058) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en hémato-oncologie |
| Département | Hémato-oncologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-86

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jonathan Noujaim – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Jonathan Noujaim, hémato-oncologue (13190) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en hémato-oncologie |
| Département | Hémato-oncologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-87

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jean A. St-Louis – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Jean A. St-Louis, hémato-oncologue (84515) |
| Statut | Associé |
| Privilèges | Laboratoire, consultation en hémato-oncologie |
| Département | Hémato-oncologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020 |

Résolution CA20170614-08-88

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Roland Brassard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Roland Brassard, radiologiste (851658) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomodensitométrie, résonance magnétique), radiologie d'intervention et ultrasonographie |
| Département | Imagerie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-89

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Maxime Douziech – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Maxime Douziech, radiologiste (103514) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomographie, résonance magnétique), radiologie d'intervention et ultrasonographie |
| Département | Imagerie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-90

RENOUVELLEMENT DU STATUT– Docteur Gilles Dubuc– Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut de :

| | |
|--------------------|---|
| Nom | Gilles Dubuc, radiologiste (68226) |
| Statut | Honoraire |
| Département | Imagerie médicale |
| Durée | À vie |

Résolution CA20170614-08-91

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Cynthia Kadoch – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Cynthia Kadoch, radiologiste (13206) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomographie, résonance magnétique), radiologie d'intervention et ultrasonographie |
| Département | Imagerie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-92

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Anne-Marie Lessard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Anne-Marie Lessard, radiologiste (96126) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomodensitométrie, résonance magnétique), radiologie d'intervention et ultrasonographie |
| Département | Imagerie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-93

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Manuela Traistaru – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Manuela Traistaru, radiologiste (14476) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomodensitométrie, résonance magnétique), radiologie d'intervention et ultrasonographie |
| Département | Imagerie médicale |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020 |

Résolution CA20170614-08-94

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Josée Tardif – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Josée Tardif, obstétricienne-gynécologue (16431) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Gynécologie, obstétrique et uro-gynécologie incluant hospitalisation Ultrasonographie |
| Département | Obstétrique-gynécologie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 31 mai 2017 au 31 mai 2019 |

Résolution CA20170614-08-95

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Gabriel Péloquin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Gabriel Péloquin, anesthésiologiste (16605) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Anesthésie-réanimation |
| Département | Anesthésie-réanimation |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 |

Résolution CA20170614-08-96

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Ali El-Hage – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Ali El-Hage, chirurgien général (16633) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Chirurgie générale incluant hospitalisation |
| Département | Chirurgie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 |

9.1.2 Non-renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (4)

Résolution CA20170614-09-01

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur David Alwin – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de médecine spécialisée du Centre intégré de santé et de services sociaux de ne pas renouveler le statut et les privilèges de Docteur David Alwin pour non-utilisation de ses privilèges depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur David Alwin, interniste, se terminant le 30 juin 2017.

Résolution CA20170614-09-02

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Patrice-Étienne Cardinal – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation de la chef adjointe du département d'imagerie médicale de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de ne pas renouveler le statut et les privilèges de Docteur Patrice-Étienne Cardinal pour non-utilisation de ses privilèges depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Patrice-Étienne Cardinal, radiologiste, se terminant le 30 juin 2017.

Résolution CA20170614-09-03

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Paul Jacquemin – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de médecine spécialisée du Centre intégré de santé et de services sociaux de ne pas renouveler le statut et les privilèges de Docteur Paul Jacquemin, pour non-utilisation de ses privilèges depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Paul Jacquemin, pneumologue, se terminant le 30 juin 2017.

Résolution CA20170614-09-04

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Hélène Wagner – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de santé mentale de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de ne pas renouveler le statut et les privilèges de Docteure Hélène Wagner pour non-utilisation de ses privilèges depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteure Hélène Wagner, psychiatre, se terminant le 30 juin 2017.

9.1.3 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (8)

Résolution CA20170614-10-01

NOMINATION - Docteure Laura-Corina Banici – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Laura-Corina Banici;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nom | Laura-Corina Banici, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Obligations | Hospitalisation à l'Hôpital du Suroît, minimalement 1 semaine sur 6 |
| Lieux de pratique principaux | Hôpital du Suroît Centre d'hébergement de Rigaud |
| Durée | 1 ^{er} août 2017 au 31 juillet 2018 |

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Permis d'exercer

Résolution CA20170614-10-02

NOMINATION - Docteure Andréanne Brazeau – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Andréanne Brazeau;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources

financières,
humaines
et
matérielles
selon

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Andréanne Brazeau, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Obligations | Hospitalisation à l'Hôpital du Suroît, minimalement 1 semaine sur 6 |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 7 août 2017 au 31 juillet 2018 |

l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Permis d'exercer

Résolution CA20170614-10-03

NOMINATION - Docteure Nadine Chata – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Nadine Chata;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Nadine Chata, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Obligations | Hospitalisation à l'Hôpital Barrie Memorial, minimalement 1 semaine sur 6 |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | 2 octobre 2017 au 30 septembre 2018 |

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Permis d'exercer

Résolution CA20170614-10-04

NOMINATION - Docteure Fabienne Djandji – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Fabienne Djandji;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Fabienne Djandji, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Obligations | Hospitalisation à l'Hôpital Barrie Memorial, minimalement 1 semaine sur 6 |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | 1 ^{er} août 2017 au 31 juillet 2018 |

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Permis d'exercer

Résolution CA20170614-10-05

NOMINATION - Docteure Oxana Hagioglo – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Oxana Hagioglo;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Oxana Hagioglo, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Obligations | Hospitalisation à l'Hôpital du Suroît, minimalement 1 semaine sur 6 |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} août 2017 au 31 juillet 2018 |

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Permis d'exercer

Résolution CA20170614-10-06

NOMINATION - Docteure Jessica Ayoub – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Jessica Ayoub;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

| | |
|------------------------------------|--|
| Nom | Jessica Ayoub, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation |
| Département | Médecine générale |
| Obligations | Effectuer une semaine sur six à l'hospitalisation |
| Lieux de pratique principal | Hôpital du Suroît Centre d'hébergement de Rigaud |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 |

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Permis d'exercer

Résolution CA20170614-10-07

NOMINATION - Docteure Karine Benoit – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Karine Benoit;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Karine Benoit, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Obstétrique incluant hospitalisation Assistance opératoire Pouponnière |
| Département | Obstétrique-gynécologie Pédiatrie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 |

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Permis d'exercer

Résolution CA20170614-10-08

NOMINATION - Docteure Valérie Morin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Valérie Morin;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Valérie Morin, omnipraticienne (numéro à venir) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence Ultrasonographie |
| Département | Urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 |

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité
- Lettre de recommandation
- Permis d'exercer

9.1.4 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (29)

Résolution CA20170614-11-01

MODIFICATION DES PRIVILÈGES ET DES LIEUX DE PRATIQUE – Docteur Jean-Patrick Turnblom – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Jean-Patrick Turnblom exerce depuis le 27 février 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales au Centre d'hébergement et CLSC de Coteau-du-lac;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'adjoint au chef du Département d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges et des lieux de pratiques comme suit :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Jean-Patrick Turnblom, omnipraticien (14449) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale Médecine d'urgence |
| Départements | Médecine générale Urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Centre d'hébergement et CLSC de Coteau-du-lac |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | 27 février 2017 au 31 mai 2018 |

Résolution CA20170614-11-02

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteure Karina Tanghe-Lapointe – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Karina Tanghe-Lapointe souhaite obtenir des privilèges à l'hospitalisation, et ce, en plus de ses privilèges en médecine d'urgence à compter du 12 décembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Karina Tanghe-Lapointe, omnipraticienne (00101) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine générale incluant hospitalisation Médecine d'urgence |
| Départements | Médecine générale Urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Durée | 12 décembre 2016 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-03

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Ghislain Fortier – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Ghislain Fortier exerce depuis le 3 avril 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Ghislain Fortier, anesthésiologiste (00200) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Anesthésie-réanimation |
| Département | Anesthésie-réanimation |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Autres lieux de pratique | Hôpital Anna-Laberge Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | 3 avril 2017 au 28 février 2018 |

Résolution CA20170614-11-04

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Mal-Lawane – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Mal-Lawane exercera à compter du 2 juin 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Mal-Lawane, chirurgien orthopédique (10177) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation |
| Département | Chirurgie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | 2 juin 2017 au 28 février 2018 |

Résolution CA20170614-11-05

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Bonavent Pek– Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Bonavent Pek exerce depuis le 23 mars 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département d'anesthésie-réanimation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Bonavent Pék, anesthésiologiste (96324) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Anesthésie-réanimation |
| Département | Anesthésie-réanimation |
| Lieu de pratique principal | Hôpital du Suroît |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | 1 ^{er} mai 2017 au 28 février 2018 |

Résolution CA20170614-11-06

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Geneviève Beaudin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Geneviève Beaudin, omnipratricienne (09271) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-07

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Andréanne Beaudry – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste

de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Andréanne Beaudry, omnipratricienne (15316) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-08

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Linda Beauséjour – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Linda Beauséjour, omnipratricienne (90034) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-09

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Marie-Hélène Biron – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Marie-Hélène Biron, omnipraticienne (11120) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juillet 2018 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-10

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Caroline Bourassa-Fulop – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Caroline Bourassa-Fulop, omnipraticienne (12130) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-11

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Julien Dumont – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Julien Dumont, omnipraticien (15484) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-12

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure France Fréchette – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | France Fréchette, omnipraticienne (00181) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-13

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Charles Giroux – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Charles Giroux, omnipraticien (12631) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-14

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Pedro Herrera – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Pedro Herrera, omnipraticien (05070) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-15

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Vincent Labrie – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Vincent Labrie, omnipraticien (09087) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-16

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Cynthia Landry – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Cynthia Landry, omnipraticienne (12347) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Procès-verbal ADOPTÉ

Résolution CA20170614-11-17

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Aurélie Lauzier-Hudon – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Aurélie Lauzier-Hudon, omnipratricienne (16264) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-18

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Céline Marchand – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Céline Marchand, omnipratricienne (91058) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Procès-verbal ADOPTÉ

Résolution CA20170614-11-19

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Sidney Maynard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Sidney Maynard, omnipraticien (96131) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-20

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Olivier Normandin – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Olivier Normandin, omnipraticien (08113) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-21

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Marie-Eve Parent – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Marie-Eve Parent, omnipraticienne (15452) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-22

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Vanessa Pinard-St-Pierre – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Vanessa Pinard-St-Pierre, omnipraticienne (03437) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-23

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Chrysanthi Psyharis – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Chysanthi Psyharis, omnipraticienne (14150) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} septembre 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-24

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Inthysone Rajvong – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Inthysone Rajvong, omnipraticienne (04119) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-25

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Cristiana Tanasie – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Cristiana Tanasie, omnipratricienne (14436) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-26

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Christine Thanh – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Christine Thanh, omnipratricienne (12401) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Procès-verbal ADOPTÉ

Résolution CA20170614-11-27

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Anne-Ericka Vermette-Marcotte – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT les problèmes temporaires de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les membres du département de médecine d'urgence et UHB de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux ont été sollicités pour pallier aux problèmes de couverture de la liste de garde à l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom | Anne-Ericka Vermette-Marcotte, urgentologue (13370) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Médecine d'urgence et UHB |
| Département | Médecine d'urgence et UHB |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 1 ^{er} juin 2017 au 28 février 2019 |

Résolution CA20170614-11-28

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur John Nguyen – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur John Nguyen détient maintenant un poste au sein du plan d'effectifs médicaux (PEM) en anesthésie à l'Hôpital Barrie-Memorial;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département d'anesthésie-réanimation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nom | John Nguyen, anesthésiologiste (16844) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Anesthésie-réanimation |
| Département | Anesthésie-réanimation |
| Lieux de pratique principaux | Hôpital Barrie Memorial Hôpital Anna-Laberge |
| Durée | Du 15 mai 2017 au 14 mai 2018 |

Résolution CA20170614-11-29

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Daniel Durand – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Daniel Durand exerce depuis le 20 mars 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique à l'Hôpital Barrie Memorial de:

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom | Daniel Durand, chirurgien plasticien (87324) |
| Statut | Actif |
| Privilèges | Chirurgie plastique incluant hospitalisation |
| Département | Chirurgie |
| Lieu de pratique principal | Hôpital Anna-Laberge |
| Autre lieu de pratique | Hôpital Barrie Memorial |
| Durée | Du 20 juin 2017 au 30 septembre 2018 |

9.1.5 Démissions de médecins, dentistes ou pharmaciens (8)

Résolution CA20170614-12-01

DÉMISSION – Docteure Gabrielle Grégoire – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Gabrielle Grégoire, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 25 avril 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Gabrielle Grégoire, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 25 avril 2017.

Résolution CA20170614-12-02

DÉMISSION – Docteur Hakim Jayid – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Hakim Jayid, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 14 janvier 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Hakim Jayid, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 14 janvier 2017.

Résolution CA20170614-12-03

DÉMISSION – Monsieur Michel Naguib Soliman – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Naguib Soliman, pharmacien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 9 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de monsieur Michel Naguib Soliman, pharmacien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 9 septembre 2016.

Résolution CA20170614-12-04

DÉMISSION – Docteure Marie-Eve Boisvert – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Marie-Eve Boisvert, psychiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 2 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Marie-Eve Boisvert, psychiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 2 mai 2017.

Résolution CA20170614-12-05

DÉMISSION ET MODIFICATION DU STATUT – Docteur Jean-François Filotto – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Jean-François Filotto, psychiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens démissionne à compter du 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT que le docteur Jean-François Filotto a pratiqué plus de 20 ans pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation de la co-adjointe au chef du Département de santé mentale et de la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest d'octroyer le statut de membre honoraire au docteur Jean-François Filotto pour ses loyaux services rendus durant toutes ces années;

CONSIDÉRANT que le docteur Jean-François Filotto n'aura plus de privilèges de pratique dans l'établissement à compter du 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Jean-François Filotto, psychiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 1^{er} juillet 2017 et lui octroie à compter de cette date le statut suivant :

| | |
|--------------------|--|
| Nom | Jean-François Filotto, psychiatre (64115) |
| Statut | Honoraire |
| Département | Santé mentale |

Résolution CA20170614-12-06

DÉMISSION – Docteur Nada Maalouf – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Nada Maalouf, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à l'hospitalisation à l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a démissionné le 20 avril 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de Docteur Nada Maalouf, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 20 avril 2017.

Résolution CA20170614-12-07

DÉMISSION – Docteur Nadine Cardinal – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Nadine Cardinal, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à l'hospitalisation à l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a démissionné le 10 avril 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de Docteur Nadine Cardinal, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 10 avril 2017.

Résolution CA20170614-12-08

DÉMISSION – Docteur Ophélie Arlet – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Ophélie Arlet, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest démissionne à compter du 31 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de Docteur Ophélie Arlet, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 31 mai 2017.

9.1.6 Congés divers de médecins, dentistes ou pharmaciens (5)

Résolution CA20170614-13-01

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteur Andréa Chabot-Naud – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Andréa Chabot-Naud, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest sera en congé de maternité du 1^{er} juillet 2017 au 1^{er} juillet 2018 pour le département d'urgence et UHB et du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} juillet 2018 pour le département de médecine générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de maternité de docteure Andréa Chabot-Naud pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest du 1^{er} juillet 2017 au 1^{er} juillet 2018 pour le département d'urgence et UHB et du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} juillet 2018 pour le département de médecine générale.

Résolution CA20170614-13-02

CONGÉ DE SERVICE – Docteur Richard Lussier – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Richard Lussier, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest demande un congé de service du département de médecine d'urgence et UHB du 5 juin 2017 au 1^{er} février 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de service du département de médecine d'urgence et UHB du Docteur Richard Lussier, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, et ce, du 5 juin 2017 au 1^{er} février 2018.

Résolution CA20170614-13-03

CONGÉ SABBATIQUE – Docteure Julia Vallières-Pilon – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Julia Vallières-Pilon, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest demande un congé sabbatique du département de médecine d'urgence et UHB du 1^{er} août 2017 au 1^{er} août 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé sabbatique du département de médecine d'urgence et UHB de Docteure Julia Vallières-Pilon, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, et ce, du 1^{er} août 2017 au 1^{er} août 2018.

Résolution CA20170614-13-04

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteure Marie-Hélène Biron – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Marie-Hélène Biron, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest sera en congé de maternité pour la période du 18 mai 2017 au 18 mai 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de maternité de Docteure Marie-Hélène Biron, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de

l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, et ce, du 18 mai 2017 au 18 mai 2018.

Résolution CA20170614-13-05

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteure Véronique Brazzini-Poisson – Hôpital Anna-Laberge du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Véronique Brazzini-Poisson, psychiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest sera en congé de maternité pour la période du 26 février 2017 au 1^{er} mars 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de maternité de Docteure Véronique Brazzini-Poisson, psychiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour la composante de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, et ce, pour la période du 26 février 2017 au 1^{er} mars 2018.

9.1.7 Octrois de statut – Médecins résidents (2)

Résolution CA20170614-14-01

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Daniel Abourbih – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement ;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteur Daniel Arbourbih du 29 août au 11 septembre 2017 pour un stage en médecine d'urgence;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine d'urgence à docteur Daniel Arbourbih pour la composante de l'Hôpital du Suroît, du 29 août au 11 septembre 2017.

Résolution CA20170614-14-02

STATUT DE RÉSIDENT – Docteure Cedine Fankam Njouingo – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement ;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteure Cedine Fankam Njouingo du 3 au 30 juillet 2017 pour un stage en médecine d'urgence;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résidente en médecine d'urgence à docteure Cedine Fankam Njouingo pour la composante de l'Hôpital du Suroît, du 3 au 30 juillet 2017.

9.1.8 Création d'un sous-comité « Soins de fin de vie » - CISSS de la Montérégie-Ouest

Résolution CA20170614-15

CONSIDÉRANT que le Collège des médecins recommande la création d'un sous-comité « soins de fin de vie » afin de s'assurer de la cohérence clinique des réponses aux formulaires de déclaration et du respect des bonnes pratiques cliniques.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest prenne acte de la création d'un sous-comité « Soins de fin de vie » - CISSS de la Montérégie-Ouest.

9.2 Affaires administratives

9.2.1 Désignation d'un représentant du CISSS de la Montérégie-Ouest au conseil d'administration du Conseil du Bassin Versant de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS)

Le COBAVER-VS est un organisme à but non lucratif incorporé selon la Loi sur les compagnies. Il s'agit d'un organisme de concertation, de planification et de coordination d'actions en matière de gestion intégrée de l'eau. Le COBAVER-VS a vu le jour le 10 décembre 2009. Il a comme mission d'assurer la concertation, la planification et la coordination d'actions en matière de gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants de la région de Vaudreuil-Soulanges dans une perspective de développement durable. Il agit comme table de concertation où siègent des personnes issues de tous les secteurs liés aux usagers de l'eau afin de favoriser la pérennité de cette ressource indispensable à la vie.

Afin de remplir sa mission, le COBAVER-VS doit réaliser les mandats suivants :

- Élaborer et mettre à jour périodiquement le Plan Directeur de l'Eau (PDE) qui se veut un outil de planification et d'aide à la décision pour tous les acteurs du milieu, afin d'assurer une gestion saine et efficace des activités et des usages liés à l'eau sur le territoire d'un bassin versant;
- Mettre en œuvre le PDE et en assurer le suivi;
- Promouvoir la concertation des acteurs de l'eau sur le territoire en développant une stratégie favorisant leur participation et leur engagement;
- Informer et sensibiliser la population et les acteurs de l'eau sur le territoire;
- Participer à la réalisation du plan de Gestion Intégrée du St-Laurent (GISL).

Jusqu'à la création du CISSS de la Montérégie-Ouest, un membre de la direction de l'ancienne composante du CSSS de Vaudreuil-Soulanges siégeait au conseil d'administration comme représentant du secteur de la santé, soit Monsieur Dominique Pilon, qui agit maintenant à titre de directeur des programmes Jeunesse et des Activités de santé publiques.

Madame Julie Cyr, directrice générale du COBAVER-VS, a formulé une demande auprès du CISSS de la Montérégie-Ouest afin qu'un représentant du secteur de la santé puisse agir comme membre du conseil d'administration au sein de cet organisme.

Résolution CA20170614-16

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du Bassin Versant de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) est un organisme à but non lucratif et qu'il a pour mission d'assurer la concertation, la planification et la coordination d'actions en matière de gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants de la région de Vaudreuil-Soulanges dans une perspective de développement durable

CONSIDÉRANT QUE le COBAVER-VS agit comme table de concertation où siègent des personnes issues de tous les secteurs liés aux usagers de l'eau afin de favoriser la pérennité de cette ressource;

CONSIDÉRANT QUE les mandats à réaliser par cet organisme font, entre autres, partie des responsabilités du CISSS de la Montérégie-Ouest en matière de santé publique, développement social et développement des communautés;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest désigne, en raison de ses fonctions au sein de notre organisation, Madame Sophie Leduc, chef de programmes santé publique, développement social et développement des communautés au sein du conseil d'administration du Conseil du Bassin Versant de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS).

9.2.2 Renouvellement d'un bail – 1219 rue Maisonneuve à Longueuil

L'établissement occupe depuis 2008 un bâtiment de deux étages situé au 1219, rue Maisonneuve à Longueuil. Le CISSS de la Montérégie-Ouest est le seul locataire dans cet immeuble et souhaite maintenir l'occupation de ce site.

L'étage est occupé par des intervenants de la Direction des programmes Déficiences, alors que le rez-de-chaussée est en grande partie inoccupé (il y a uniquement de l'entreposage et des salles de formation). Le CISSS de la Montérégie-Ouest souhaite optimiser l'utilisation de ce site notamment en :

- utilisant le rez-de-chaussée pour mettre en place le projet régional de regroupement des équipements du programme AVQ-AVD (activités de la vie quotidienne | activités de la vie domestique);
- augmentant la capacité de ce site au niveau des bureaux afin de répondre aux besoins importants en locaux dans le secteur de Longueuil.

Au niveau de l'historique de ce bail, un premier renouvellement de cinq ans s'est terminé le 31 mai 2013 et un second renouvellement de cinq ans est en vigueur et se termine le 31 mai 2018. A la suite de négociations avec le locateur, une augmentation de 4 % est proposée pour la première année du renouvellement. Par la suite, le coût du loyer sera augmenté de 3 % à chaque année, pour toute la durée du bail. Bien que ces augmentations soient au-dessus des indexations habituellement appliquées, nous jugeons la proposition acceptable, car il s'agit d'un loyer à prix très compétitif pour ce secteur de la Montérégie. À la suite de ce renouvellement, l'établissement pourra aussi renouveler l'entente pour cinq années supplémentaires aux mêmes conditions.

Résolution CA20170614-17

CONSIDÉRANT que le bail du 1219, rue Maisonneuve à Longueuil vient à échéance le 31 mai 2018;

CONSIDÉRANT que les locaux répondent aux besoins de l'établissement;

CONSIDÉRANT que le loyer proposé est à un prix compétitif;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors d'une séance tenue le 31 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le renouvellement du bail du 1219 rue Maisonneuve à Longueuil, et ce, pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} juin 2018, avec une option de renouvellement pour cinq années supplémentaires ;

ET

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest, à signer les documents relatifs à ce renouvellement, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

9.2.3 Renouvellement d'un bail – 5110 boulevard Cousineau à Longueuil

L'établissement occupe depuis 2002 un bâtiment situé au 5110, boulevard Cousineau à Longueuil. Ce site est utilisé par des équipes de la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance et il est un point de service pour la clientèle. L'établissement souhaite maintenir ses activités sur ce site et donc procéder au renouvellement du bail.

Le bail initial était d'une durée de cinq ans, se terminant le 31 août 2007 et prévoyait un renouvellement de cinq années supplémentaires qui se terminait le 31 août 2012. L'entente actuelle est d'une durée de cinq ans et se termine le 31 août 2017.

Le propriétaire accepte de renouveler l'entente pour une période de cinq ans sans aucune augmentation de loyer, mise à part les dispositions d'indexation annuelles prévues au bail (IPC). L'entente prévoit aussi une option de renouvellement de cinq ans supplémentaire aux mêmes conditions, dont l'établissement peut se prévaloir.

Résolution CA20170614-18

CONSIDÉRANT que le bail du 5110, boulevard Cousineau à Longueuil vient à échéance le 31 août 2017;

CONSIDÉRANT que l'établissement souhaite maintenir ses activités dans cet immeuble;

CONSIDÉRANT que les locaux répondent aux besoins de l'établissement;

CONSIDÉRANT que le loyer proposé est sans augmentation, mise à part les dispositions d'indexation annuelles prévues au bail (IPC);

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors d'une séance tenue le 31 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le renouvellement du bail du 5110 boulevard Cousineau à Longueuil, et ce, pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2017 aux mêmes conditions que l'entente actuelle et d'inclure une option de renouvellement de cinq années supplémentaires aux mêmes conditions ;

ET

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest, à signer les documents relatifs à ce renouvellement, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

9.2.4 Renouvellement d'un bail – 1525 rue Joliette à Longueuil

L'établissement occupe depuis 2002 un bâtiment situé au 1525, rue Joliette à Longueuil. Ce site est utilisé par des équipes de la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance et il est un point de service pour la clientèle.

Le bail initial était d'une durée de dix ans, se terminant le 14 novembre 2012. L'entente a été renouvelée pour une période additionnelle de cinq ans qui se termine le 14 novembre 2017. L'établissement souhaite maintenir ses activités sur ce site et donc procéder au renouvellement du bail.

Le propriétaire accepte de renouveler l'entente pour une période de cinq ans sans aucune augmentation de loyer, mise à part les dispositions d'indexation annuelles prévues au bail (IPC). De plus, le propriétaire s'engage à remplacer les tapis et à repeindre l'ensemble des locaux à ses frais. L'entente prévoit aussi une option de renouvellement de cinq ans supplémentaire, aux mêmes conditions, dont l'établissement peut se prévaloir.

Résolution CA20170614-19

CONSIDÉRANT que le bail du 1525, rue Joliette à Longueuil vient à échéance le 14 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que l'établissement souhaite maintenir ses activités dans cet immeuble;

CONSIDÉRANT que les locaux répondent aux besoins de l'établissement;

CONSIDÉRANT que les termes et conditions proposés sont avantageux pour l'établissement;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors d'une séance tenue le 31 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le renouvellement du bail du 1525, rue Joliette à Longueuil, pour une période de cinq ans, à compter du 15 novembre 2017, aux mêmes conditions que l'entente actuelle, et d'inclure une option de renouvellement de cinq années supplémentaires aux mêmes conditions.

ET

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à ce renouvellement, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

9.2.5 Renouvellement d'un bail – Locaux au sous-sol de l'Hôpital Anna-Laberge (200 boulevard Brisebois à Châteauguay) au Collège de Valleyfield

Depuis 2013, l'établissement loue des locaux situés au sous-sol de l'Hôpital Anna-Laberge (200 boulevard Brisebois à Châteauguay) au Collège de Valleyfield. Ce dernier offre de la formation aux étudiants inscrits en technique de soins infirmiers. Ce partenariat est avantageux pour l'établissement dans le cadre du recrutement de la main-d'œuvre clinique.

Le bail actuel se termine le 30 juin 2017 et les deux organisations souhaitent renouveler l'entente, pour une durée de cinq ans, se terminant le 30 juin 2022.

Le CISSS de la Montérégie-Ouest propose une augmentation annuelle de 2,5 % pour cette entente avec le Collège de Valleyfield, et ce, en lien avec les frais d'exploitation et l'entretien ménager. Cette augmentation a été fixée en fonction des coûts réels assumés par l'établissement. À la demande du Collège de Valleyfield, les coûts ont été répartis afin d'être égaux pour les cinq années de bail.

Résolution CA20170614-20

CONSIDÉRANT que le bail de location des locaux situés au sous-sol de l'Hôpital Anna-Laberge (200 boulevard Brisebois à Châteauguay) au Collège de Valleyfield vient à échéance le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT que les deux parties souhaitent renouveler l'entente pour une durée de cinq ans, se terminant le 30 juin 2022.

CONSIDÉRANT que ces locaux en question ne sont pas requis pour les activités de l'établissement pour les cinq prochaines années;

CONSIDÉRANT que ce partenariat est avantageux pour l'établissement au niveau du recrutement de la main-d'œuvre clinique;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors d'une séance tenue le 31 mai 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le renouvellement du bail de location des locaux situés au sous-sol de l'Hôpital Anna-Laberge (200 boulevard Brisebois à Châteauguay) au Collège de Valleyfield, pour une période de cinq ans, à compter du 1^{er} juillet 2017, et ce, selon les conditions énoncées.

ET

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à ce renouvellement, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

9.2.6 Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail

Dans le cadre de la transformation toujours en cours, il est nécessaire pour les établissements du réseau de revoir l'ensemble de leurs politiques organisationnelles afin de les adapter au nouveau contexte. Par la même occasion, une révision est effectuée sur la base des meilleures pratiques, tant celles que l'on retrouve dans nos établissements, dans la littérature ou dans les entreprises privées.

Ainsi, dans le cadre des travaux de la Table nationale des directeurs des ressources humaines, communications et affaires juridiques visant l'optimisation des processus de rédaction de politiques communes, dont les établissements veulent se doter, nous vous présentons une deuxième politique produite par le groupe de travail, soit la Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail (la première étant celle en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail que le conseil d'administration a adoptée en juin 2016).

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une politique qui intègre la prévention, la présence et la qualité de vie au travail. Elle établit les lignes directrices visant à favoriser la santé physique et psychologique du personnel, sa sécurité ainsi que son bien-être au travail, lesquelles misent notamment sur la prévention et la responsabilisation des personnes par rapport à la prise en charge de leur santé. En ce sens, autant la contribution du personnel que celle des gestionnaires sont déterminantes pour l'atteinte des résultats souhaités en matière de santé organisationnelle. Un plan de communication est en élaboration afin d'assurer la diffusion et l'appropriation de cette nouvelle politique

Résolution CA20170614-21

CONSIDÉRANT la volonté de l'établissement de se doter d'une politique en matière de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail, politique alignée sur nos objectifs organisationnels liés à la dimension du potentiel humain;

CONSIDÉRANT les travaux effectués en collaboration avec l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT les travaux effectués avec un groupe d'experts externes provenant des milieux scientifiques et de l'enseignement;

CONSIDÉRANT que cette politique est en conformité avec les valeurs organisationnelles et la philosophie de gestion de notre établissement :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail.

9.3 Rapports annuels 2016-2017 des conseils professionnels

9.3.1 Rapport annuel 2016-2017 du Conseil Multidisciplinaire

Résolution CA20170614-22

CONSIDÉRANT que les comités du conseil d'administration et les conseils professionnels institués par le conseil d'administration doivent produire un bilan annuel de leurs activités pour la période du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année et le soumettre au conseil d'administration;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest prenne acte du rapport annuel du Conseil multidisciplinaire pour l'exercice 2016-2017.

9.3.2 Rapport annuel 2016-2017 du Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Résolution CA20170614-23

CONSIDÉRANT que les comités du conseil d'administration et les conseils professionnels institués par le conseil d'administration doivent produire un bilan annuel de leurs activités pour la période du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année et le soumettre au conseil d'administration;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest prenne acte du rapport annuel du Comité des usagers du centre intégré pour l'exercice 2016-2017.

10. Affaires nouvelles

10.1 Motion de félicitations pour la mobilisation des équipes internes du CISSS de la Montérégie-Ouest auprès de la population du territoire affectée par les inondations historiques au Québec

La Montérégie-Ouest a été l'une des régions les plus touchées par les inondations survenues sur le territoire québécois au printemps 2017. Les membres du conseil d'administration, par le biais d'une motion de félicitations, désire souligner la mobilisation exceptionnelle des équipes qui ont été déployées pour offrir du soutien aux personnes sinistrées.

Résolution CA20170614-24

CONSIDÉRANT que plusieurs régions du Québec ont subi récemment, durant plusieurs jours, des inondations qualifiées d'historiques;

CONSIDÉRANT que le déploiement du centre de coordination en sécurité civile du CISSS de la Montérégie-Ouest a permis de coordonner les actions à mettre en place pour offrir le soutien nécessaire à la population de notre territoire affectée par ces inondations;

CONSIDÉRANT le dévouement des intervenants du CISSS de la Montérégie-Ouest qui ont travaillé sans relâche durant plusieurs jours à offrir le soutien nécessaire à la population, autant au niveau psychosocial qu'au centre de coordination en sécurité civile;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest est fier de pouvoir compter sur des équipes dévouées et empathiques;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adresse une motion de félicitations aux équipes internes ayant collaboré au déploiement du centre de coordination en sécurité civile et au soutien nécessaire à la population affectée de notre territoire par les récentes inondations.

11. Documents déposés pour information

11.1 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens

Dépôt à titre d'information du tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens

11.2 Listes des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 1^{er} avril au 31 mai 2017

En vertu de l'article 65.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* et conformément à l'adoption de la *Politique d'approvisionnement* par le conseil d'administration, le président-directeur général dépose périodiquement au conseil d'administration un rapport faisant état des engagements financiers supérieur à 1 M\$. Conséquemment, dépôt du rapport suivant : Période du 1^{er} avril 31 mai 2017.

11.3 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 13, se terminant le 31 mars 2017

Dépôt à titre d'information de la mise à jour périodique sur l'état de situation des infections nosocomiales (prévention et contrôle des infections) (périodes 1 à 13 se terminant le 31 mars 2017).

11.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 26 avril au 7 juin 2017

| CORRESPONDANCE DESTINÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 26 avril au 7 juin 2017 | |
|--|--|
| Type de correspondance (date de réception) | Date de transmission (par courriel) |
| 2017-05-08 Lettre de la présidente du comité des usagers du SRSOR en lien avec la méthode d'implantation de l'offre de services des programmes Déficiences et plan d'action | 2017-05-23 |
| 2017-05-03(04,10,16) - Lettres des physiothérapeutes et ergothérapeutes adressées au président de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec en lien avec la protection du public dans le projet de restructuration des services de réadaptation au CISSS de la Montérégie-Ouest | 2017-05-23 |
| 2017-05-17 Lettre adressée par un groupe de physiothérapeutes adressée au président du conseil d'administration en lien avec la protection du public dans le projet de restructuration des services de réadaptation au CISSS de la Montérégie-Ouest | 2017-05-24 |
| 2017-05-17(23) - Réponses de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec aux physiothérapeutes et ergothérapeutes | 2017-05-30 |
| 2017-06-01 Réponse de Mélanie Dubé à la lettre du 8 mai 2017 adressée à la présidente du comité des usagers du SRSOR concernant la méthode d'implantation de l'offre de service des programmes déficiences et plans d'action | 2017-06-07 |
| CORRESPONDANCES PROTECTEUR DU CITOYEN | |
| 2017-05-29 - Suivi des recommandations du Protecteur du citoyen (16-18036) | 2017-05-30 |
| 2017-06-06 - Suivi des recommandations du Protecteur du citoyen (2016-01008) | 2017-06-07 |

| CORRESPONDANCE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 26 avril au 7 juin 2017 | |
|--|--|
| Type de correspondance | Date de transmission (par courriel) |
| Revue de presse CISSSMO et réseau de la santé et des services sociaux – Période du 26 avril au 7 juin 2017 | Journalière lorsque disponible |
| 2017-04-25 - Réponse du ministre Barrette en lien avec la rémunération des membres qui siègent sur les conseils d'administration des établissements de santé | 2017-05-02 |
| 2017-05-05 - Communiqué interne – Travaux en efficacité énergétique : l'aboutissement d'un projet de 6,5 M\$ | 2017-05-05 |

| | |
|--|------------|
| 2017-05-09 – Communiqué interne – Inondations historiques au Québec : mobilisation importante des équipes internes | 2017-05-09 |
| 2017-05-25 – État de situation sur les règles de gestion des effectifs médicaux en spécialité | 2017-05-26 |
| 2017-06-02 – Invitation à la cérémonie d'inauguration de la salle Dr J.-Roger-Laberge à l'Hôpital Anna-Laberge | 2017-06-02 |

12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration qui se tiendra le 20 septembre 2017 au Centre d'hébergement d'Ormstown.

13. Clôture de la séance

Le président du conseil d'administration procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la 10^e séance publique régulière du conseil d'administration, à 21 h 05.

Claude Jolin
Président

Yves Masse
Secrétaire

Rédigé par : *Chantal Caviola*
Conseillère cadre au bureau du président-directeur général
Volet conseil d'administration